



ARRETE DRH 2025 -...1173.....

**PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A MADAME TIONOHOUE MARIE SABRINA née AZAGAMEL -
10^{ème} ADJOINTE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT -PIERRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-18,

VU l'élection du Maire en date du 10 avril 2025,

VU la délibération du conseil municipal du 10 avril 2025 Aff. n° 38/1875 portant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, visée le 11 avril 2025 en Sous-Préfecture,

VU le tableau du Conseil Municipal du 17 avril 2025 déterminant l'ordre des membres du Conseil Municipal et plaçant **Madame TIONOHOUE Marie Sabrina au rang de 10^{ème} adjointe** au maire

CONSIDERANT que l'ampleur et la diversité des questions relevant de l'administration municipale, rendent nécessaire une collaboration active et permanente des adjoints,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} / - Madame TIONOHOUE Marie Sabrina est déléguée, sous la surveillance et sous la responsabilité du Maire conformément à l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, **pour traiter l'ensemble des affaires relevant des écoles.**

A ce titre, elle est chargée :

- de préparer les orientations générales en matière de politique communale des affaires scolaires,
- de coordonner les relations avec l'ensemble des services de l'Education Nationale,
- du programme de réussite éducative (projet langues, informatiques,...),
- du projet éducatif global,
- des relations avec la communauté enseignante,
- du patrimoine et de la logistique scolaire (écoles maternelles et primaires, CDI,...).

ARTICLE 2 / - Madame TIONOHOUE Marie Sabrina reçoit délégation de signature des actes et des documents afférents à l'instruction des affaires ci-dessus déléguées, exception faite des engagements financiers.

ARTICLE 3 / - Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Pierre, notifié et transcrit dans le recueil des actes administratifs de la commune.

Fait à Saint-Pierre, le 22 AVR. 2025
Le Maire,



Notification faite le 23/04/2025
Signature